

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2026-010**

EN DATE DU : **05 MARS 2026**

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 "BUDGET ANNEXE LOULOUBUS"

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Genouillac, selon convocation le 27/02/2026, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs

APPERE Roger donne pouvoir à Pierre GUYOT, Céline DARVENNE donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Jean-François GENEVOIS donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Adrien MOREAU donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU, Hélène PILAT donne pouvoir à Michel POIRIER.

EXCUSÉS (3) : Madame et Messieurs

BOURSAUD Armelle, CARRAT Jean-Louis, CHAVANT Philippe

Départ de Mme Armelle BOURSAUD et de M. Philippe CHAVANT à 19h45

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	22	22	22	0

Le Conseil Communautaire sous la présidence de M.AUROUSSEAU Jean-Claude, 2^{ème} Vice-Président délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par M. Guy MARSALEIX, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF LOULOUBUS-CCPCM

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	139 494,24			61 390,63	139 494,24	61 390,63
Opérations de l'exercice	315 241,31	252 400,97	8 977,75	4 908,45	324 219,06	257 308,45
TOTAUX	454 735,55	252 400,97	8 977,75	66 299,11	463 713,30	318 700,08
Résultats de clôture	202 334,58			57 321,36	145 013,22	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	454 735,55	252 400,97	8 977,75	66 299,11	463 713,30	318 700,08
Résultats définitifs	202 334,58			57 321,36	145 013,22	

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour Extrait Conforme
Le 2ème Vice-Président,
Jean-Claude AUROUSSEAU



Le secrétaire de séance
Jean-Claude AUROUSSEAU